

Le Comité des Sages s'installe



Désireuse de renforcer la démocratie locale à Ermont, la municipalité crée le Comité des Sages, une instance consultative* composée de 10 membres, expérimentés et... Ermontois !

LE COMITÉ DES SAGES, C'EST...



... une instance de réflexion et de propositions. Par ses avis, ses études, ses expériences, il éclaire le Conseil municipal sur les différents projets de la commune et apporte une critique constructive.

Comme toute instance consultative, le Comité des Sages n'est pas un organe de décision.

Ses missions sont diverses :

- Donner un avis simple sur des dossiers et projets qui lui sont soumis par son Président, le Maire ;
- Formuler des propositions sur des questions d'intérêt général ;
- Conduire des études sur des sujets relatifs à la vie de la Commune ;
- Être à l'écoute du ressenti et des préoccupations des Ermontois et les faire remonter aux membres du Conseil municipal.

COMMENT ÇA MARCHE ?



Les 9 Sages organisent principalement leur travail en commissions thématiques. Monsieur le Maire, bien que Président du comité, ne siègera pas en son sein afin d'y laisser une totale impartialité.

Pour enrichir leurs réflexions, les Sages s'entourent ponctuellement d'agents municipaux, mais aussi d'autres partenaires (Communauté d'agglomération, bailleurs sociaux, associations, etc).

Les Sages rencontrent et travaillent régulièrement avec les élus. Ils réfléchissent sur différents thèmes d'intérêt général, choisis par ses membres ou sur proposition du Maire, comme le PLU (Plan local d'urbanisme) ou le budget de la commune.

DURÉE ET OBLIGATIONS DU MANDAT

Les membres du Comité des Sages sont désignés pour une durée de 2 ans.

Ils s'interdisent toute prise de position qui ne serait pas motivée par l'intérêt général et s'engagent à travailler dans le plus grand respect des libertés fondamentales de pensée et d'opinion. Les Sages sont ainsi soumis au devoir de neutralité, de discrétion institutionnelle et de réserve.

Le rôle de sage n'implique aucun avantage financier, ni aucune rétribution pécuniaire, ni aucun privilège quel qu'il soit.

D'autres instances sont en cours de composition notamment les élus et citoyens référents par quartier et l'organisation de réunions thématiques pour échanger et construire autour de grands projets (dès que la situation sanitaire le permettra).

* Instituée sous le régime des dispositions de l'article L.2143-2 du Code général des collectivités territoriales.

QUI SONT SES MEMBRES ?

Anciens élus, professeurs, sportif de haut niveau, fonctionnaires, commerçants, chercheurs, bénévoles en association, les Sages partagent différentes expériences et expertises.

VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE



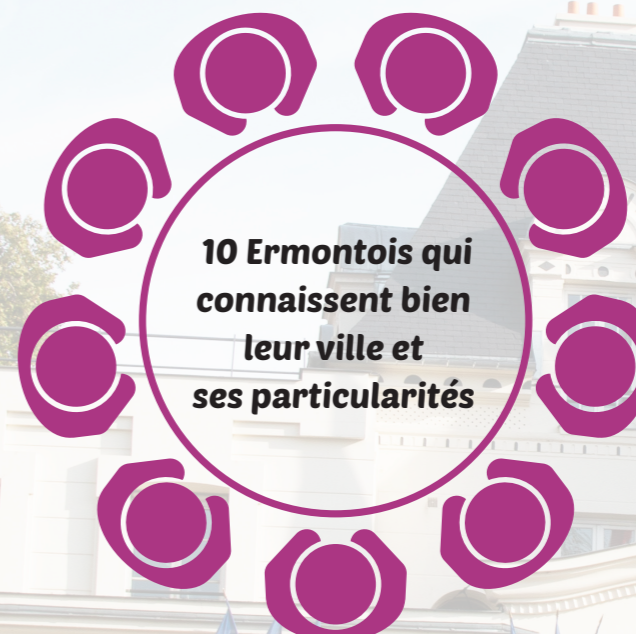
Dr Martine PÉGORIER-LELIÈVRE
Ancienne directrice de Recherche à l'INSERM*, ancienne Adjointe au Maire (3 mandats : culture et éducation) et Conseillère communautaire Val Parisis (3 mandats), Vice-présidente de la SMLH**



Jean HERVOT
Ancien responsable d'un bureau d'études dans l'électronique, Président de l'association des familles d'Ermont, membre du Conseil d'administration du CCAS



Lionel GEORGIN
Ancien directeur des services généraux de la Lyonnaise des Eaux, ancien Adjoint au Maire (4 mandats : urbanisme), ancien Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise (2 mandats)



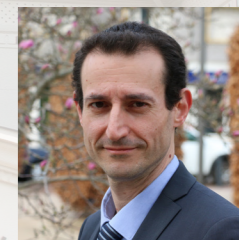
Patricia MONFORTE
Ancienne professeure d'anglais, conseillère pédagogique puis formatrice à l'IUFM***



Dominique DELLANGNOL
Formatrice d'anglais, ancienne Conseillère municipale, assistante d'un syndicat, formatrice de l'association de soutien "Infos Des Milis"



Pierre LECUT
Libraire depuis 60 ans, ancien Conseiller municipal puis Adjoint au Maire, un des fondateurs de l'association "Ermont Ville d'Europe", Président de l'association humanitaire "Grain de sable"



Emmanuel SERPINET
Adjoint au Contrôleur général économique et financier pour les services territoriaux du Ministère de l'Intérieur, ancien Conseiller municipal délégué à Eaubonne



Dominique NEVEU
Ancienne Cadre de santé, ancienne Conseillère municipale (3 mandats : social et logement), membre du conseil d'administration de Val Parisis Habitat



Brigitte DEYDIER
Fonctionnaire à l'Agence Nationale du sport, Championne du monde de Judo puis Vice-présidente de la Fédération Française de Judo, Directrice technique

* Institut national de la santé et de la recherche médicale
** Société des Membres de la Légion d'honneur
*** Institut universitaire de formation des maîtres



PRÉSIDENT
Xavier HAQUIN
Maire
Conseiller départemental du Val d'Oise
2^e Vice-Président de la Communauté d'agglomération Val Parisis délégué à l'Économie, l'emploi et la formation

RAPPEL
Monsieur le Maire ne siègera pas au Comité des Sages afin d'y laisser une totale impartialité.
Un conseil aux 9 membres : "Restez vous-même !"